Envoyé en préfecture le 30/12/2024

Reçu en préfecture le 30/12/2024

Publié le

ID: 062-216205484-20241216-2024_12_25-DE

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Pas-de-Calais



L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 16 décembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de MARCK proclamés par le Bureau Electoral, à la suite des opérations du 15 mars 2020 et du 24 mai 2020, se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités



Territoriales, sous la présidence de Madame NOËL Corinne, Maire.

SEANCE

Ville de MARCK

DECEMBRE 2024

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

NOËL Corinne, LEFEBVRE Raymond, DUMONT-DESEIGNE Véronique, MARTIN Fabrice, LOUCHEZ Laurence, TACCOEN Jean-Michel, WILLAUME Quentin, Mercier Sabrina, PILLE Robert, LENGLIN Daniel, LOUVET Dimitri, CARBONNER Thérèse, FIOLET Evelyne, DUMONT Pierre-Henri, LAVIEVILLE Marie-Lyne, BRANLY Sandrine, GEISLER Maryse, BRANCQUART Christopher, DESORT Annie, WASSELIN Jean-Guy, BUTEZ Philippe, BOUCHEL William, BEN Sabrina.

(Pouvoir DUMONT-DESEIGNE Véronique)

Étaient excusés :

OBJET: MILLIEN Sophie

MASSON Tony (Pouvoir WILLAUME Quentin)

CADRE DE VIE MAGNIER Renée (Pouvoir LOUVET Dimitri)

VANDEWALLE Julie (Pouvoir NOËL Corinne)

AMENAGEMENT D'UN FUZELLIER Patrick (Pouvoir BRANCQUART Christophe)

VAUTIER Monique (Pouvoir GEISLER Maryse)
HUGOT Léa (Pouvoir Evelyne FIOLET)
DEROI Alexandre (Pouvoir PILLE Robert)

BOUCHEL Céline (Pouvoir BOUCHEL William)

DSIL 2025

PARKING AU FORT

VERT

Était absent :

AUTORISATION ET DEMANDE DE SUBVENTION

PERON Laurent

2024-12-25

Madame le Maire explique que dans le cadre de sa politique d'amélioration des conditions d'accès à ses équipements publics notamment pour améliorer la sécurité des usagers, la commune envisage au travers de son plan pluriannuel d'investissements l'aménagement d'un parking à côté du stade du Fort Vert Avenue de Verdun.

Les services de l'État, et en particulier la commission départementale des élus pour la Dotation de Soutien à l'Investissement local ont lancé, comme chaque année, un appel à projets auquel la commune de Marck peut candidater. Un grand nombre d'opérations peut être subventionné.

Ainsi, le plan de financement s'établit comme suit :

Envoyé en préfecture le 30/12/2024

Reçu en préfecture le 30/12/2024

Publié le

ID: 062-216205484-20241216-2024_12_25-DE

DEPENSES		FINANCEMENT		
	Montant	Financeurs	taux	Montant
Travaux d'aménagement	356 527,00 €	2024	38,604%	137 635,00 €
		DSIL 2025 Ville	22,790% 38,606%	81 252,00 € 137 640,00 €
Total HT	356 527,00 €		100,00%	356 527,00 €

Vu les éléments présentés aux membres de la Commission Attractivité le 9 décembre 2024 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE

AUTORISE La réalisation de ce projet,

AUTORISE Madame le Maire à présenter le dossier de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local auprès des Services de l'État pour les travaux susvisés,

AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ce projet.

(Suivent les signatures) Pour extrait conforme, Le Maire